

■ **L'Akt S.à r.l. en liquidation**, à Lausanne, exploitation d'un café-restaurant-club, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 31.10.2003, p. 12). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 2721 du 15.03.2004
(02184166 / CH-550.1.025.435-7)